

ANRS EN20 - Mortalité 2010 en collaboration avec Mortavic
Enquête sur les causes de décès en France en 2010 des adultes infectés par le VIH

Bordeaux, le jeudi 28 janvier 2010

anRS

Agence nationale de recherches
sur le sida et les hépatites virales

Inserm

Bordeaux school of public health
ISPED
Institut de Santé Publique
d'Epidémiologie et de Développement



Cher(e) Collègue, Cher(e) Ami(e),

Le Comité de Pilotage de Mortalité 2010 vous remercie pour votre participation à l'enquête Mortalité 2000 ou 2005, qui concernaient les causes de décès en France en 2000 ou 2005 des patients infectés par le VIH. Vous avez eu connaissance des résultats de ces deux enquêtes, largement communiqués et ayant eu un réel impact sur la prise en charge des patients

L'enquête nationale d'étude des causes de décès des adultes infectés par le VIH est renouvelée en 2010.

L'étude ANRS EN20 - Mortalité 2010 est menée sous l'égide et avec le soutien de l'ANRS, avec le parrainage du Collège des Universitaires de Maladies Infectieuses et Tropicales (CMIT), de la Société Nationale Française de Médecine Interne (SNFMI), de la Société de Pathologie Infectieuse de Langue Française (SPILF), de la Société de Lutte contre le Sida (SFLS) et de l'Association des Epidémiologistes de Langue Française (ADELF). La collaboration avec Mortavic, enquête du GERMIVIC, se poursuit.

L'étude ANRS EN20-Mortalité 2010 concerne tous les décès d'adultes infectés par le VIH, **quelle que soit la cause.**

En 2010, nous la mettons en place dans les 92 services qui ont déclaré au moins 5 décès en 2000 ou 2005 et représentent un total de 82% des décès de Mortalité 2000 et 85% des décès de Mortalité 2005.

La répartition des causes de décès dans ces services est similaire à celle de la totalité des décès collectés pour les deux précédentes enquêtes. Nous n'anticipons donc pas de biais majeur en procédant selon ce schéma tout en optimisant les ressources mises à disposition.

C'est en tant que responsable de l'un de ces services que nous vous adressons ce courrier.

Vous trouverez ci-joint le résumé du protocole. Cette enquête se déroulera en deux étapes :

- une déclaration initiale trimestrielle simplifiée des cas de décès (fiche SIGNAL DC ci-jointe)
- suivie d'un recueil de données plus détaillé sur les causes et circonstances de décès effectué **via un site internet dédié.**

Un message électronique de rappel sera adressé de façon trimestrielle à chaque service pour inciter à la déclaration exhaustive des cas de décès.

Nous espérons que vous répondrez favorablement à notre proposition et **vous remercions de bien vouloir nous retourner par fax (05 57 57 11 72) l'accord de participation ci-joint**, précisant le nom et les coordonnées d'un médecin de votre service, référent pour l'étude.

Si vous acceptez de participer à l'étude Mortalité 2010, vous pouvez dès à présent commencer à recenser les cas de décès pour la période du 01/01/2010 au 31/03/2010 à l'aide de la fiche SIGNAL DC ci-jointe.

Nous vous prions de croire, Cher(e) Collègue, Cher(e) Ami(e), en l'assurance de nos sentiments les plus cordiaux.

Le Comité de Pilotage Mortalité 2010

Comité de Pilotage Mortalité 2010

Albertine Aouba	Fabrice Bonnet	Vincent Bouteloup
Patrice Cacoub	Geneviève Chêne	Dominique Costagliola
France Lert	Thierry May	Philippe Morlat
Eric Rosenthal	Dominique Salmon	Caroline Semaille

Centre de Méthodologie et de Gestion INSERM Unité 897	
146 rue Léo Saignat 33076 Bordeaux cedex, France	
Tél 05 57 57 17 68	Fax 05 57 57 11 72
05 57 57 92 90	